REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 15 FEV. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 5

Séance du **09 février 2017**

Compte rendu affiché le **16 février 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **03 février 2017**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Yvan MARGUE**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine JACOB à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Batoul HACHANI.

Membres absents excusés : **Hélène GEOFFROY**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.02.0676
Opérations dans le cadre de la demande de financement au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL) 2017

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Par la loi de finances pour 2017, le gouvernement a décidé de reconduire avec des enveloppes budgétaires accrues le soutien à l'investissement des communes et des intercommunalités. Le fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL) a ainsi été reconduit à hauteur de 1,2 milliard d'euros (contre 1 milliard d'euros en 2016).

Ce fonds de soutien vise à soutenir les projets d'investissement des collectivités locales dans plusieurs domaines :

- La rénovation thermique ;
- La transition énergétique ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics ;
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ;
- Le développement d'infrastructures en faveur du logement ;
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- La réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Les projets qui auront été retenus dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local obtiendront une subvention de 25 % du montant total éligible.

En 2016, la ville de Vaulx-en-Velin a obtenu 370 903 € de subventions au titre de ce fonds, pour la réhabilitation du groupe scolaire Grandclément (phase 3) et les travaux d'accessibilité de l'année 2016.

Pour l'année 2017, l'élargissement des thématiques de politiques publiques éligibles à ce fonds conduit à proposer les projets suivants :

Opérations proposées	Montant opération HT	Subventions déjà obtenues ou demandées	Subvention demandée FSIPL 2017
Aménagement du square Kaeser	1 285 000,00	0,00	321 250,00
Travaux d'accessibilité (AD'AP) 2017	482 496,00	113 897,00	120 624,00
Rénovation de la mairie annexe et de ses abords	388 650,00	0,00	97 162,50
Travaux de sécurisation des groupes scolaires	249 942,00	62 372,00	62 485,50
Travaux de rénovation de l'éclairage public	125 000,00	0,00	31 250,00
GS Neruda - travaux d'isolation	120 000,00	0,00	30 000,00
TOTAL	**2 651 088,00**	**176 269,00**	**662 772,00**

- **Pour l'aménagement du square Kaeser**, il s'agit de l'acquisition du terrain et des travaux d'aménagement, qui débuteront en 2017. Ce projet vise à accompagner le développement de l'habitat au sud du Carré de soie. La ville a engagé l'acquisition d'une partie du tènement pour réaliser un équipement public de proximité, de type square, dont elle assurera l'entretien. Ce square permettra d'accompagner les habitants dans le développement et l'appropriation de leur

quartier, par la création d'une aire de jeux pour enfants, d'espaces végétalisés, et par l'installation de mobilier urbain. L'obtention d'une subvention au titre du FSIPL permettrait d'aboutir au plan de financement suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	1 285 000,00
Coût de l'opération TTC	1 542 000,00

Subvention demandée FSIPL 2017	321 250,00
Reste à charge ville	1 220 750,00
TOTAL	**1 542 000,00**

- **Pour les travaux d'accessibilité (AD'AP) de l'année 2017,** conformément à la programmation déposée en préfecture, il s'agit des travaux sur les groupes scolaires Vilar et Langevin. En cohérence avec les travaux de reprise du mur d'escalade du gymnase Blondin, la ville envisage également les travaux d'accessibilité sur ce site cet été.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	482 496,00
Coût de l'opération TTC	578 995,20

Subvention DPV 2016	113 897,00
Subvention demandée FSIPL 2017	120 624,00
Reste à charge ville	344 474,20
TOTAL	**578 995,20**

- **Pour la rénovation de la mairie annexe et de ses abords**, il s'agit d'un projet global visant à reprendre l'ensemble du bâtiment et ses abords, dans une logique de développement des services municipaux au sud de la commune. En effet, le développement urbain sur cette partie du territoire nécessite d'y installer des services de proximité (état civil, espace familles, RAM). Ces travaux d'aménagement de l'équipement donneront également lieu à une isolation thermique par l'extérieur et au remplacement des menuiseries. Pour cette opération, l'obtention d'une subvention au titre du FSIPL permettrait d'aboutir au plan de financement suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	388 650,00
Coût de l'opération TTC	466 380,00

Subvention demandée FSIPL 2017	97 162,50
Reste à charge ville	369 217,50
TOTAL	**466 380,00**

- **Pour les travaux de sécurisation des groupes scolaires,** ceux-ci font suite à un diagnostic partagé entre l'éducation nationale et les services de la ville. Il s'agit principalement de reprises de clotures et de portails, et de l'installation de visiophones. A l'heure actuelle, dix groupes scolaires demeurent à équiper et/ou réaménager, en vue d'une fin des opérations sur l'ensemble des groupes scolaires pour la rentrée de septembre 2017. Une subvention pour quatre groupes scolaires a d'ores et déjà été demandée au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	249 942,00
Coût de l'opération TTC	299 930,40

Subvention demandée FIPD	62 372,00
Subvention demandée FSIPL 2017	62 485,50
Reste à charge ville	175 072,90
TOTAL	**299 930,40**

- **Pour les travaux de rénovation de l'éclairage public**, il s'agit de travaux de réseaux visant à améliorer la performance générale des installations de la ville (zone d'activité Ouest et changement de luminaires).

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	125 000,00
Coût de l'opération TTC	150 000,00

Subvention demandée FSIPL 2017	31 250,00
Reste à charge ville	118 750,00
TOTAL	**150 000,00**

- **Pour les travaux d'isolation du groupe scolaire Neruda**, il s'agit des travaux sur les menuiseries, de façon à améliorer l'isolation du bâtiment. Pour cette opération, l'obtention d'une subvention au titre du FSIPL permettrait d'aboutir au plan de financement suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	120 000,00
Coût de l'opération TTC	144 000,00

Subvention demandée FSIPL 2017	30 000,00
Reste à charge ville	114 000,00
TOTAL	**144 000,00**

En conséquence, je vous propose :

➢ D'adopter les six opérations d'investissement présentées dans le cadre de la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, ainsi que leur plan de financement ;

➢ D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents dans le cadre de cette demande de subvention.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

➢ Décide d'adopter les six opérations d'investissement présentées dans le cadre de la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, ainsi que leur plan de financement ;

➢ Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents dans le cadre de cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pierre DUSSURGEY